

## Procès verbal du conseil municipal de Saint Julia du 13 février 2023

Président : Christian LAGENTE

Présents : Clément BANQUET, Eric ESCAICH, Sandrine GUEGAN, Roland OLIVET, René ROBERT, Serge ROUQUET

Ne viennent plus et/ou on démissionné du conseil : Aurore SICRE, Camille CARRAT, Charles VAN DAELE, Stéphanie VILLA-BONHOURE.

### Ordre du jour :

- Approbation du CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- Suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe /création du poste d'Adjoint Technique
- Remplacement délégation CNAS et HGE suite démission d'un conseiller municipal
- Adhésion au service retraite du CDG
- Mutualisation de la location salle des fêtes tarif location
- Convention de servitude du SDEHG
- Documents préalables : [Convocation](#) - [Rapport du Clect](#) - [Adhésion retraite](#) - [Convention servitude du SDEHG](#)

### Délibérations :

- Approbation du rapport du CLECT  
**Vote** : approuvé à l'unanimité.
- Suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe /création du poste d'Adjoint Technique.  
**Vote** : Accepté à l'unanimité.
- Attribution de la délégation CNAS à Serge ROUQUET  
**Vote** : Accepté à l'unanimité
- Attribution de la délégation HGE à René ROBERT  
**Vote** : Accepté à l'unanimité
- Mutualisation de la location salle des fêtes tarif location  
**Pas de vote** - Ce point sera discuté lors d'un prochain conseil
- Acceptation de la Convention de servitude du SDEHG  
**Vote** : Accepté à l'unanimité
- Adhésion au service retraite du CDG  
**Vote** : 6 voix pour- 1 abstention.

### Points divers :

- Roland OLIVET fait remarquer que 3 conseillers ont officiellement démissionné, tandis qu'une 4ème n'a jamais participé à aucun conseil municipal. Et que donc il serait opportun et conforme à l'esprit des lois, d'organiser de nouvelles élections pour permettre à 4 Saint Julianais de participer à nos discussions. Christian LAGENTE nous a indiqué lui avoir demandé, jusqu'ici, de ne pas démissionner, pour nous éviter les complications d'une nouvelle élection. Ce point reste en cours de réflexion.
- Monsieur LAFATA est revenu et est en train de réparer le toit de l'église.
- Christian LAGENTE a demandé la subvention pour la restauration des tableaux de l'église.
- La mare sera curée en septembre 2023